

RÉPUBLIQUE FRANCAISE - DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE

Délibération du Comité syndical n° CS2018-02-12-03 du 12 février 2018 portant adoption du Budget primitif 2018 du Budget Principal

Par suite d'une convocation en date du 30 janvier, l'an deux mille dix-huit, le douze février à dix-sept heures trente minutes, le Comité syndical HAUTE-SAONE NUMERIQUE s'est réuni à l'Hôtel du Département, Espace Cassin, sous la présidence du doyen d'âge Yves KRATTINGER.

Nombre de membres en exercice : 37.

Etaient présents : 27 membres dont 4 suppléants

Pour le Collège Communautés de Communes :

RENEVIER Michel	Communauté de Communes des Monts de Gy
LOUVOT Jean-Pierre	Communauté de Communes des 4 Rivières
GIRARD Serge	Communauté de Communes du Pays Riolois
VILTET Didier	Communauté de Communes de Rahin et Chérimont
RICHARD Bernard	Communauté de Communes du Pays de Lure
DEMANGE René	Communauté de Communes de la Haute Vallée de l'Ognon
MULTON Alexandre	Communauté de Communes Vannier-Amance
RACLOT Loïc	Communauté de Communes des Hauts du Val de Saône
BAGUE Jacky	Communauté de Communes des Combes
TRAMESEL Jean-Claude	Communauté de Communes de la Haute-Comté
DELBOS Michel	Communauté de Communes du Pays de Montbozon et du Chanois
EPLÉ Hervé	Communauté de Communes du Triangle Vert

Pour le Collège Département :

KRATTINGER Yves	
LIND Catherine	Suppléante de COUTHERUT Sylvie
FAIVRE Marie-Claire	Suppléante de BATHELOT Nadine
JUIF Raoul	
GAY Jean-Claude	
RIGOLOT Christelle	Suppléante de BURKHALTER Fernand
FLEUROT Sabrina	
BLINETTE Alain	
FRIQUET Carmen	
PULICANI Hervé	
BONNARD Corinne	
PELLETERET Gérard	
RICHARDOT Fabienne	
CHAUVELOT DUBAN Claudy	
SOMBSTHAY Jean-Jacques	Suppléant de SEGUIN Laurent

Absents ayant donné procuration :

TOULOT Serge	Conseiller Départemental-Pouvoir à JUIF Raoul
RIETMANN Olivier	Conseiller Départemental-Pouvoir à BONNARD Corinne
CHAVECA Joseph Pierre	Communauté de Communes du Val de Gray-Pouvoir à LOUVOT Jean-
BOYER Christian Bernard	Communauté de Communes du Pays de Villersexel-Pouvoir à RICHARD
MORLOT Robert	Conseiller Départemental- Pouvoir à FLEUROT Sabrina
MARIOT Jean-Paul	Conseiller Départemental- Pouvoir à GAY Jean-Claude

Absents excusés :

HUA Didier	Communauté de Communes du Pays de Luxeuil
MADIOT Eric	Communauté de Communes Terres de Saône-Suppléant
ROLLET Didier	Communauté de Communes Val Marnaysien
OUDOT Thomas	Suppléant de BURGHARD Frédéric

Le Comité syndical HAUTE-SAONE NUMERIQUE,

- Vu les articles L 5722-1 à L 5722-10 du code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'arrêté préfectoral PREF-D2-1-2013 n° 2035 du 30 décembre 2013 portant création du Syndicat Mixte Haute-Saône Numérique et notamment son article 5 et 10 ;
- Vu la délibération CS2014-02-19-02 du Comité Syndical portant approbation des dispositions comptables ;
- Vu le Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu le 14 décembre 2017 lors du Comité Syndical ;

CONSIDERANT que le quorum est atteint avec 23 membres titulaires présents,

CONSIDERANT que le Débat d'orientation Budgétaire qui s'est tenu le 14 décembre 2017 n'a soulevé aucune remarque de la part des membres du Comité syndical Haute-Saône numérique,

CONSIDERANT l'exposé détaillé fait en séance et joint en Annexe 2,

DECIDE, APRES EN AVOIR DELIBERE ET PROCEDE AU VOTE, à l'unanimité, selon le détail ci-après

Nombre d'inscrits : 37
Nombre de présents : 27
Nombre de votants : 27 présents + 6 pouvoirs
Suffrages exprimés pour : 33
Suffrages exprimés contre : 0
Abstention : 0

- **D'ADOPTER** le budget primitif 2018 du Budget Principal présenté par nature et par chapitre, et voté au niveau du chapitre.

Le budget 2018, établi hors taxe, est à l'équilibre et s'élève à **29 408 570 euros**, réparti de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT	4 554 000,00 €
INVESTISSEMENT	24 854 570,00 €

- **D'AUTORISER** le Président à procéder à la réalisation des emprunts dans la limite des montants inscrits au budget.
- **DE CHARGER** le Président de son exécution.

Ce budget est réparti en Autorisation de programme et en Crédits de paiements selon le détail joint à la présente délibération.

Fait et délibéré à VESOUL, le 12 février 2018

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président du Syndicat mixte
HAUTE-SAONE NUMERIQUE,

Yves KRATTINGER



Acte certifié exécutoire :

- réception en Préfecture le.....
- affichage le.....
- publication le

SYNDICAT MIXTE HAUTE-SAONE NUMERIQUE - BUDGET PRIMITIF 2018
Présentation synthétique

FONCTIONNEMENT

TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	BP 2018
	4 554 000
<i>Charges à caractère général (chapitre 1)</i>	220 400.00
Location meublée +Redevance d'usage	50 000.00
Objets publicitaires	2 000.00
Location de véhicules UTS	10 000.00
Autres prestations de service	2 000.00
Equipement de sécurité (EPI) et vêtements de travail	1 000.00
Frais de communication	10 000.00
Maintenance des logiciels	10 000.00
Annonces et insertion (BOAMP/JOUE/Est républicain...)	3 000.00
Adhésion associations	9 000.00
Frais d'imprimerie	4 000.00
Fournitures de petit équipement	5 000.00
Documentation générale et technique	1 500.00
Abonnements	2 000.00
Fournitures administratives	4 000.00
Produits d'entretien	500.00
Produits pharmaceutiques et d'hygiène	200.00
Frais de réception	10 000.00
Publicité, publications, relations publiques	5 000.00
Frais d'affranchissement	1 000.00
Primes d'assurance	3 000.00
Location mobilières	300.00
Indemnités comptables	2 000.00
Frais Actes et de contentieux	2 000.00
Frais Honoraires et conseil	16 000.00
Adhésion cnas	2 500.00
Abonnements jetons plateforme Web	6 500.00
Versements à des organismes de formation	22 000.00
Frais de déplacement	12 500.00
Prestations de services	12 500.00
Abonnements frais de transport	900.00
Services Bancaires et assimilés	10 000.00
<i>Charges de Personnel et frais assimilés (chapitre 12)</i>	649 600.00
Rémunération personnel mis à disposition par le CG	250 000.00
Rémunération/cotisations du personnel embauché par	391 100.00
Médecine du travail	500.00
Tickets restaurant	8 000.00
<i>Subvention d'Equilibre (chapitre 657)</i>	588 510.00
Subvention d'Equilibre	588 510.00
<i>Régularisations comptables (chapitre 658)</i>	10.00
Régularisations écritures TVA	10.00
<i>Charges financières (chapitre 66)</i>	150 000.00
Remboursement Intérêts	150 000.00
ICNE	-
<i>Opérations d'ordre budgétaire</i>	2 945 480.00
Virement à la section Investissement	2 929 480.00
Amortissement du patrimoine	16 000.00

TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	BP 2018
	4 554 000
<i>Dotations, subventions et cotisations (chapitre 74)</i>	4 290 000.00
Cotisations département	2 500 000.00
Cotisations Communautés de Communes	1 790 000.00
<i>Autres produits de gestion courante (chapitre 75)</i>	4 000.00
Remboursement Tickets Restaurants (50 % agent)	4 000.00
<i>Redevance Budget annexe au Budget Principal (chapitre 70)</i>	260 000.00
Redevance Budget annexe au Budget Principal	260 000.00

INVESTISSEMENT

	BP 2018
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	24 854 570
<i>Immobilisations incorporelles (chapitre 20)</i>	<i>2 065 000.00</i>
Logiciels	35 000.00
Autres immobilisations incorporelles - Vectorisation cadastre	55 000.00
Frais d'Etude	150 000.00
Frais d'Etudes FTTH	1 800 000.00
Mission coordination sécurité	20 000.00
Annonces et insertions	5 000.00
<i>Subventions d'équipement versées (chapitre 204)</i>	<i>200 000.00</i>
Subvention Equipements privés de desserte	200 000.00
<i>Immobilisations corporelles (chapitre 21)</i>	<i>213 500.00</i>
Matériel informatique	52 000.00
Matériel de bureau et mobilier	500.00
Matériels divers	2 000.00
Matériel technique	2 000.00
Matériel véhicule	-
Panneaux signalisation	-
Panneaux signalisation-Action communication	7 000.00
Acquisition de terrains	50 000.00
Acquisition de bâtiments	100 000.00
<i>Immobilisations en cours (chapitre 23)</i>	<i>15 745 980.00</i>
Paiement de travaux	15 745 980.00
<i>Opération sous mandat (chapitre 458)</i>	<i>120 000.00</i>
Délégation maîtrise d'ouvrage	120 000.00
<i>Emprunts et dettes assimilées (chapitre 16)</i>	<i>6 250 000.00</i>
Mouvements infra-annuels (option revolving)	6 000 000.00
Remboursement de l'amortissement	250 000.00
<i>Opérations d'ordre budgétaire</i>	<i>260 090.00</i>
Frais d'études et d'insertions transférés	260 090.00

	BP 2018
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	24 854 570
<i>Opérations d'ordre budgétaire</i>	<i>3 205 570.00</i>
Virement de la section fonctionnement	2 929 480.00
Amortissements	16 000.00
Frais d'études transférés	260 000.00
Frais d'insertion transférés	90.00
<i>Subventions (chapitre 13)</i>	<i>3 629 000.00</i>
Subventions d'investissement reçues	3 629 000.00
<i>Opérations sous mandats (chapitre 458)</i>	<i>120 000.00</i>
Délégation maîtrise d'ouvrage	120 000.00
<i>Emprunts et dettes assimilées (chapitre 16)</i>	<i>17 900 000.00</i>
Emprunts et dettes assimilées	10 400 000.00
Mouvements infra-annuels (option)	6 000 000.00
Tirage emprunt option revolving	1 500 000.00

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
TOTAL	84 780 827,00	4 425 001,00	89 205 828,00	25 658 672,33	17 340 980,00	20 151 546,28	14 068 153,00
IP017APR10 14 - Collecte - APR	22 124 000,00	0,00	22 124 000,00	13 729 161,32	0,00	0,00	0,00
IP004APR03 14 - Desserte - APR	13 840 027,00	500 000,00	14 340 027,00	10 692 133,17	500 000,00	500 000,00	258 027,00
IP003APR03 14 - Etudes et frais d'insertion - APR	513 770,00	65 000,00	578 770,00	399 179,89	65 000,00	0,00	0,00
IP008APR01 14 - Exploitation des réseaux - APR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IP005APR02 14 - Inclusions numériques - APR	751 915,00	0,00	751 915,00	1 138,99	200 000,00	550 776,01	0,00
IP017E25 15 - Activation de réseau FTTH	4 054 340,00	0,00	4 054 340,00	134 153,51	500 000,00	3 304 340,00	0,00
IP017AP17 16 - Transport anticipé future BLOM	515 201,00	500 001,00	1 015 202,00	0,00	746 230,00	130 071,00	132 651,00
IP017AP15 16 - Collecte FTTH FO NRAO-NRO et NRA-NRA	5 136 708,00	0,00	5 136 708,00	348 013,67	1 413 750,00	1 643 761,27	1 061 208,00
IP00APE07 16 - Desserte - Raccordement FTTH	4 021 041,00	0,00	4 021 041,00	0,00	350 000,00	1 344 758,00	2 326 283,00
IP004AP05 16 - Desserte FTTH-Boucle locale optique mutualisée	28 404 513,00	0,00	28 404 513,00	0,00	10 406 000,00	9 945 112,00	8 053 401,00
IP004AP04 16 - Desserte des zones isolées	400 000,00	200 000,00	600 000,00	325 739,28	200 000,00	0,00	0,00
IP003APR05 16 - Frais d'Etudes Maîtrise d'œuvre FTTH	2 200 000,00	2 310 000,00	4 510 000,00	29 152,50	1 510 000,00	1 500 000,00	1 360 000,00
IP017AP19 16 - Tranche conditionnelle collecte NRO	2 699 311,00	0,00	2 699 311,00	0,00	600 000,00	1 232 728,00	866 593,00
IP17P001E02 17 - AP Acquisition Foncier et Bâti	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00
IP17P002E01 17 AP - Acquisition réseaux	120 001,00	0,00	120 001,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IP006AP10 18 - Création de NRO - Programme FTTH	0,00	700 000,00	700 000,00	0,00	700 000,00	0,00	0,00

Ils s'agit de montants effectives correspondant aux mandats émis.
Ils s'agit de montants révisés initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Annulé de réception en préfecture
07/02/2018
070-200044527-20180212-CS2018-02-12-03-
Date de télétransmission : 15/02/2018
Date de réception préfecture : 15/02/2018

Annexe 2

Présentation détaillée du Budget
Exposé fait en séance

I – PROGRAMME ADMINISTRATION GENERALE

MOYENS GENERAUX

Dépenses

En 2017, les charges de fonctionnement inscrites au budget s'élevaient à 155 150 € pour une dépense effectuée d'environ 103 000 €.

En 2018, ce montant est maintenu à 160 000 € avec des dépenses supplémentaires suivantes :

- une augmentation du poste réception pour les inaugurations dont les dépenses étaient supportées jusqu'à présent par le Département

Pour les dépenses d'investissement, l'achat de nouveaux logiciels est envisagé :

- NetGéo (premier devis reçu de 30 000 €)
Inscription au budget d'une somme de 35 000 €.

Un montant de 6 500 € est inscrit pour l'achat de mobilier, matériel informatique et divers.

Un montant total de dépense d'investissement de 41 500 € est donc inscrit pour l'opération Moyens généraux.

Recettes

Un montant de recette de 210 000 € est inscrit, correspondant à la redevance du Budget annexe relatif à la mise à disposition du réseau et des moyens matériels et des locaux.

OPERATION SIG

Dépenses

Un marché de prestations intellectuelles pour le SIG va être lancé en 2018.

Les inscriptions budgétaires pour la finalisation du SIG sont les suivantes :

- | | |
|---------------------------------------------|----------|
| - Prestations intellectuelles (chapitre 20) | 50 000 € |
| - Matériel (serveur,...) (chapite 21) | 50 000 € |

Soit un total de 100 000 €

OPERATION VECTORISATION DU CADASTRE

Dépenses

Le Syndicat a décidé de porter le projet de finalisation de la vectorisation du cadastre du Département de la Haute-Saône.

Ce projet représente un coût de 55 000 € nécessitant la passation d'un marché pour la vectorisation du cadastre (chapitre 20).

Recettes

Des subventions de la Région pour 40 000 € et de l'Etat pour 4 000 € sont attendues sur ce projet

RESSOURCES HUMAINES

Dépenses

Le budget affecté aux Ressources Humaines tient compte en 2018 de la création de l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services à compter du 1^{er} février, ainsi que du recrutement prévu d'un technicien SIG et de l'Ingénieur Télécom. Un montant de 650 000 € est inscrit au budget.

Une somme de 22 000 € est affectée pour les crédits de formation, ainsi que 25 000 € pour les frais de déplacement, dont l'augmentation de ce poste s'explique par la maîtrise d'ouvrage prévue pour la construction des pylônes dans le cadre de l'appel à projet « Centre-bourgs »). Des crédits sont inscrits également pour les visites médicales à hauteur de 500 € ainsi que l'adhésion au CNAS pour 2 500 €.

Recettes

50 000 € sont inscrits en recettes correspondant à la redevance du Budget Annexe au Budget Principal pour la mise à disposition de personnel.

Le Prélèvement de la part salariale des tickets restaurants donnent lieu à une inscription de 4 000 € en recettes.

II- PROGRAMME DETTE ET TRESORERIE

OPERATION DETTE

Une somme de 10 000 € est budgétée pour les frais bancaires dans le cas où un nouveau contrat de prêt serait établi avec un autre organisme.

Un emprunt de 10 400 000 € est inscrit au BP 2018, soldant le contrat de la CDC, avec un montant d'intérêt de 150 000 € et un remboursement de capital à hauteur de 250 000 €.

OPERATION MOUVEMENTS DE TRESORERIE INFRA ANNUELLE

Afin de pouvoir utiliser l'option revolving du contrat de prêt CDC, une somme de 6 000 000 € est inscrite en mouvements de trésorerie en dépense et 7 500 000 € en recettes pour tenir compte des 1 500 000 €, tirés sur le prêt et rendus compte-tenu de la trésorerie positive.

III – PROGRAMME EXPLOITATION DES RESEAUX

OPERATION EQUIPEMENTS D'EXPLOITATION

Une somme de 7000 € est budgétée en 2018 pour l'achat de matériel technique.

PROGRAMME FTTH PHASE 2 DE L'INSTRUCTION FSN

Compte-tenu de la présentation du dossier de phase 2 FSN et de la modification de certaines données, le montant des Autorisations de programme validé lors de l'accord préalable est amené à être modifié, notamment pour les études et travaux FttH.

D'autre part, dans le Débat d'Orientation Budgétaire, c'est une enveloppe de travaux de 14 M € qui avait été annoncée pour 2018 pour les travaux FttH, se répartissant entre la collecte et la desserte. Cette enveloppe est ramenée à 13.22 M€. Ce montant est réparti sur les différentes enveloppes relatives au FttH, selon le détail suivant que vous retrouverez dans les différentes opérations :

Collecte

Collecte FO NRA-NRO – NRA-NRA	1 413 750 €
Transport anticipé future BLOM	446 230 €
Tranche conditionnelle collecte NRO	600 000 €

Desserte

Desserte BLOM	10 406 000 €
Desserte raccordement FttH	350 000 €

IV - PROGRAMME FRAIS D'ETUDES ET FRAIS D'INSERTION

OPERATION FRAIS D'ETUDES PROGRAMME GLOBAL

DEPENSES

Un montant de 50 000 € est budgété pour d'éventuelles missions confiées à notre cabinet d'AMO.

Un montant de 10 000 € est inscrit pour les missions de coordination sécurité.

En 2018, trois marchés devraient être lancés :

- le marché de travaux pour le raccordement des prises FttH
- le marché de service pour la maintenance des pylônes
- le marché de prestations intellectuelles pour le SIG

L'enveloppe 2018 est estimée à 5 000 € pour les frais d'insertion

RECETTES

Des recettes du FSN sont attendues de l'ordre de 20 000 €.

OPERATION FRAIS D'ETUDES FTTH

Un montant de 1 500 000 € est affecté en dépenses d'études FttH ainsi que 10 000 € pour la mission de coordination sécurité.

En août 2017, les études Avant-Projets (AVP) de 4 Zones Arrière de Sous-Répartiteur Optique (ZASRO) ont été commandées auprès de notre MOE :

- ZASRO N070TEB_SSEA qui englobe la commune de Rigny et qui est composé de 331 prises ;
- ZASRO N070TEB_STED qui englobe les communes de Saint-Broing à l'ouest, d'Ancier, de Battrans, de Velesme-Échavanne à l'ouest et qui est composé de 439 prises ;
- ZASRO N070TEB_SSDA qui englobe les communes de Chargey-les-Gray et de La Chapelotte et qui est composé de 371 prises ;
- ZASRO N070TM_STMA qui englobe la commune de La Malachère et le Nord de la commune de Rioz et qui est composé de 587 prises.

Ceux-ci correspondent à la vague 0 du plan de déploiement du FttH en Haute-Saône qui comporte en tout 16 vagues.

En 2018, HSN va lancer 6 vagues pour 15 570 prises FttH. Dans ces 6 vagues HSN va construire :

- 27 SRO : 1 de moins de 300 prises, 15 compris entre 300 et 600 prises et 11 de plus de 600 prises.
- 8 NRO.

Le coût de la MOE pour le FttH est de l'ordre de 1,5M€. Ce coût comprend :

- Les études FttH,
- Les études pour la construction du réseau de transport
- Les études pour la réalisation des raccordements des immeubles collectifs.

Frais d'Etudes Transport anticipé future BLOM

Le coût de la MOE pour la collecte et les sites prioritaires est de l'ordre de 300 000 €. En 2018, HSN réalisera la construction du réseau de collecte pour la plaque de la Vallée de l'Ognon.

Cette somme est inscrite en dépenses d'Etudes sur l'opération de collecte correspondante.

V – PROGRAMME COLLECTE

OPERATION COLLECTE NRAO-SR SEGMENTS OPTIQUES LOCAUX PRM

Le programme de déploiement des armoires de Montée en Débit est arrivé à son terme fin 2017, avec l'ouverture commerciale des 232 PRM.

DEPENSES

La totalité des AP destinées à la construction des 232 armoires PRM a été budgétée jusqu'en 2017. En 2018, cette opération ne sera abondée que par les reports de crédits de 2017.

RECETTES

Compte-tenu des versements de l'Etat et de la Région en 2014 2016 et 2017, le solde de la subvention de 2 457 000 € est attendu du FSN et de la Région pour le programme MeD (Génie civil des PRM compris).

OPERATION DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE

120 000 € sont inscrits en dépenses et en recettes au budget 2018 afin de pouvoir répondre aux sollicitations des membres sollicitant des travaux pour leur besoin propre sur les réseaux de fibre optique.

Il est ainsi envisagé d'établir une nouvelle convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le Département pour l'interconnexion de collèges supplémentaires par rapport à ceux inscrits dans la première convention validée en octobre 2015.

OPERATION COLLECTE FIBRE OPTIQUE (Opticalisation NRA, FTTH)

Au vu des Autorisations de Programme en dépenses et en recettes inscrites de 2017 à 2020, les crédits suivants sont inscrits pour l'année 2018

Collecte fibre optique NRA-NRO NRA-NRA

Dépenses	CP de	1 413 750 €
Recettes		0 €

Transport anticipé de la future boucle locale optique mutualisée

Dépenses	CP de	446 230 €
Recettes		0 €

Tranche conditionnelle collecte de NRO

Dépenses	CP de	600 000 €
Recettes		0 €

Activation de réseau FttH (en dehors de l'enveloppe FttH)

Dépenses	CP de	500 000 €
----------	-------	-----------

Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) a été révisé en mars 2016 par le Conseil Départemental de Haute-Saône.

Le SDTAN 2.0 prévoit un investissement de la phase 1 évalué à 85,4 M€. Il est à préciser que ces montants ne prennent pas en compte une éventuelle activation du réseau qui pourrait être nécessaire si les opérateurs commerciaux ne souhaitent pas proposer nativement leurs services sur le réseau. Les montants correspondants pour l'achat de matériels actifs pourraient avoisiner les 4 M€ supplémentaires en première approche (environ 1,5 M€ pour les équipements terminaux, basés sur un taux de pénétration de 30% des lignes, 1,5 M€ pour les équipements actifs dans les NRO et environ 1 M€ pour les équipements de cœur de réseaux).

En 2018, HSN sera susceptible d'activer 3 NRO sur les 13 prévus pour un montant de 0,5M€.

VI – PROGRAMME DESSERTTE

OPERATION DESSERTTE PRM

DEPENSES

La totalité des AP destinées à la construction des 232 armoires PRM a été budgétée jusqu'en 2016. En 2018 comme en 2017, cette opération ne sera abondée que par les reports de crédits de 2017.

RECETTES

Il est attendu le solde de la subvention du FSN et une partie de la subvention de la Région pour l'offre PRM pour un montant de 570 000 €.

OPERATION SITES PRIORITAIRES

Desserte sites prioritaires (dossier FSN)

Afin de compléter le plan THD en cours et en accord avec l'Etat et le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, le département de la Haute-Saône, dans le cadre de sa compétence visée par l'article L1425-2 (SDANT) a réalisé un travail d'identification et de caractérisation des sites prioritaires THD.

Les investigations du Département en collaboration avec les Communautés de Communes ont conduit à identifier une liste de sites prioritaires potentiels sur les champs d'activité suivants :

- Administration (sièges de communautés de communes, mairies de + de 1 000 habitants, casernes du SDIS, Centres médico-sociaux et centres techniques du Département, maisons de services publiques, MSAP, gendarmeries, perceptions, ...)
- Education (lycées, collèges, Maisons Familiales Rurales, écoles de plus de 3 classes...),
- Santé (CHI, établissements médico-sociaux, maisons de santé, EHPEAD ...),
- Tourisme / culture : musées, sites emblématiques au moins d'envergure départementale, sites touristiques issus du travail sur les trois destinations portant une ambition numérique, médiathèques - bibliothèques intercommunales...
- Entreprises industrielles au sens large.

En 2018, dans le DOB, l'estimation était de 1 M€ en dépenses pour le fibrage des sites prioritaires et 200 000 € en recettes.

Ce montant est ramené à 500 000 € et est inscrit au budget en dépense.

Desserte sites prioritaires hors FSN

Sont imputés sur cette tranche les travaux de desserte effectués pour le raccordement des sites du Département qui sont mutualisables et pourront donc être utilisés par HSN pour d'autres services. Aucune nouvelle inscription n'est portée en 2018, seuls les reports de 2017 viendront alimenter cette opération.

Desserte des zones ARELIS

En 2017, 5 Zones Arelis ont été desservies en fibre optique :

- « Le Bouquet » à Luxeuil-les-Bains,
- « La Saline » à Lure,
- la ZAPRR à Rioz,
- la zone de Gy
- la zone de Gray Sud.

En 2017, deux autres Zones d'Activité ont été labellisées Arélis :

- ZA de la Côte Renverse à Dampierre sur Salon ;
- ZA des Plantes à Marnay

En 2018, HSN va fibrer ces deux ZA pour un montant de 200 000 €.

OPERATION DESSERTE FTTH

Une partie de l'enveloppe de 13.22 M€ de travaux FttH affectée à la desserte est répartie selon le détail ci-dessous :

Desserte – Boucle locale optique mutualisée

DEPENSES

La somme de 10 406 000 € est budgétée en crédits de paiement sur 2018.

RECETTES

Aucune recette n'est attendue en 2018.

Desserte – Raccordement FTTH

DEPENSES

La somme de 350 000 € est budgétée en crédits de paiement sur 2018.

RECETTES

Aucune recette n'est attendue en 2018.

VII – PROGRAMME INCLUSION NUMERIQUE

DEPENSES

Un montant de 751 000 € est budgété en Autorisation de programme : comme indiqué dans le dossier FSN, on considère que d'ici 5 ans 1584 foyers seront équipés d'une solution d'inclusion numérique, en considérant que chaque ligne couverte ou traitée coûte 400 €.

En 2018, nous estimons à 500 le nombre de foyers qui bénéficieront de l'inclusion numérique pour un montant de 200 000 €.

RECETTES

Des recettes à hauteur de 20 000 € sont attendues du FSN.

VIII – PROGRAMME AUTRES DEPENSES D'AMENAGEMENT NUMERIQUE

OPERATION CREATION D'UN POP

Le POP (acronyme anglais signifiant « Point de Présence des opérateurs ») situé à Vesoul est opérationnel. Des opérateurs y ont installé leurs équipements, ce qui génère des recettes pour le Syndicat.

Il est prévu aussi pour 2018, la création de deux autres PoP situés sur l'Arc Optique : un situé à Gray et l'autre à Lure.

Le PoP de Gray pourrait être relié au Datacenter de Dijon et le PoP de Lure à celui de Belfort.

Pour chacun de ces deux sites 100 000 € sont respectivement inscrits en crédits de paiement cette année.

OPERATION CREATION DE PYLONE

DEPENSE

Une somme de 430 000 € est budgétée sur cette opération afin de mener à bien :
- la construction des pylônes de Haut-du-Them et Château Lambert pour 260 000 €
- pour l'appel à projet 800 sites, il est réservé une enveloppe de 170 000 € pour le pylône de Frettes

RECETTE

Des recettes sont prévues :

- opération neutre pour les deux pylônes du Haut-du-Them et Château Lambert pour 260 000 €
 - 50 000 € par pylône dans le cadre de l'appel à projet 800 sites
 - 50 000 € de subvention DETR de l'Etat.
 - 18 000 € de la Région
- Soit une enveloppe de 378 000 €

OPERATION GROUPEMENT CDE PYLONE-APPEL CENTRE BOURGS

DEPENSE

Ce sont 50 000 € qui sont inscrits en dépenses sur le chapitre 20 pour finaliser les études relatives au groupement de commande téléphonie mobile – Appel à projet Centre Bourgs.

RECETTE

La totalité des dépenses engendrées au titre de ce projet, supportées par le Syndicat en tant que coordonateur du Groupement seront remboursées par l'Etat. C'est un montant de 140 000 € qui est porté en recette.

OPERATION CONSTRUCTION DE NRO

Durant l'année 2018, et dans le respect de la délibération CS2017-02-16-07 de hiérarchisation des plaques FttH, HSN construira 8 NRO :

- NRO de Gray ;
- NRO de Rioz ;
- NRO de Lure ;
- NRO de Villersexel ;
- NRO d'Etuz ;
- NRO de Marnay
- NRO de Pesmes
- NRO de Port sur Saône

Le montant de l'investissement est estimé à 700 000 €.

IX – PROGRAMME ACQUISITION FONCIER ET BATI

En 2018, HSN a programmé :

- La construction de 8 NRO
- De créer 2 autres PoP sur l'Arc Optique
- D'implanter à minima 3 pylônes pour la résorption de zones blanches départementales.

De ce fait, HSN devra acquérir des terrains pour l'installation de shelter pour l'emplacement des ces NRO, ces PoP ou ces pylônes. HSN pourra aussi rénover et acquérir un bâtiment pour l'installation d'un PoP ou d'un NRO comme ce fut le cas pour le PoP de l'Espace Derosne à Vesoul.

En 2018, nous provisionnerons en cas de besoin le montant de ces acquisitions ou constructions immobilières à 150 000 €.

X – PROGRAMME ACQUISITION DE RESEAUX

Lors du Comité Syndical du 9 novembre 2016, il a été décidé le rachat du réseau câblé télévisuel sur les Communes de Arc-lès-Gray, Gray-la-Ville, Rigny, Velet et Gy de la société SOTEDIS.

Après négociation, la société SOTEDIS accepte de céder l'ensemble de ce patrimoine (réseaux physique, fichiers clients, droits nés des conventions...).

Néanmoins, en l'état, le montage envisagé quant au rachat direct du réseau par HSN a été exclu par notre bureau d'étude juridique SEBAN au vu des sources d'insécurité juridique.

Le bureau d'étude préconise que ce soit les communes qui récupèrent les infrastructures de la société SOTEDIS et qu'elles les cèdent à HSN. Un protocole d'accord entre les communes et HSN pourrait utilement donner cadre à ce dispositif.

XI – PROGRAMME CONTRIBUTION DES MEMBRES

Les cotisations des membres sont budgétées en fonctionnement à hauteur de 2 500 000 € pour le Département, et un total de 1 790 000 € pour les Communautés de commune.

Une rentrée supplémentaire pourrait être attendue si la CCPH adhère en cours d'année.

X – SUBVENTION D'EQUILIBRE

En parallèle à l'inscription sur le Budget annexe, une somme de 588 510 € est inscrite en dépenses au titre de la subvention d'équilibre.

Accusé de réception en préfecture
070-200044527-20180212-CS2018-02-12-03-
DE
Date de télétransmission : 15/02/2018
Date de réception préfecture : 15/02/2018

OPERATIONS D'ORDRE

VIREMENT DE SECTION A SECTION (chapitre 023) :

Un virement de 2 929 480 € de la section fonctionnement permet d'abonder la section investissement.

AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE

L'amortissement des biens acquis par HSN en 2017 (logiciels, petit mobilier, appareils techniques) doit être constaté, chaque année, par une opération d'ordre budgétaire se traduisant par une dépense de fonctionnement imputée au compte 6811 et une recette d'investissement imputée au compte 28.

Il convient de constater, au titre du budget primitif 2018, les amortissements suivants :

Logiciels	10 500 €
Mobiliers et matériels de bureaux	1 000 €
Autres immobilisations corporelles	4 500 €
Soit	16 000 €

L'ensemble des inscriptions de cette opération représente 16 000 € de dépenses de fonctionnement et 16 000 € de recettes d'investissement.

INTEGRATION FRAIS D'ETUDES ET D'INSERTION 20311 en 23153

D'autres écritures comptables pour ordre doivent être enregistrées dans le budget afin d'intégrer les frais d'études et les frais d'insertion dans les travaux en cours.

Frais d'Etudes

En effet, les travaux de Collecte optique secondaire de 2016 et 2017 ont fait l'objet de frais d'études dans le cadre notamment de la mission d'AMO. Ces études, payées en 2016, ont été imputées sur le compte 20311 « frais d'étude ».

Lors de la réalisation des travaux, ces frais doivent être virés, par opération d'ordre budgétaire, au compte 23153 afin d'être inclus sur l'élément de patrimoine correspondant aux travaux de Collecte secondaire 2016, 2016D00096 pour 185 301,22 €, ainsi que sur l'élément de patrimoine relatif aux travaux de Collecte secondaire 2017, 2017D00075 pour 64 635,33 €.

Une mission d'accompagnement a été également confiée au CAUE pour accompagner le syndicat dans le choix de l'implantation des sites PRM. Ces études pour un montant de 1 100 € doivent être virés sur l'élément de patrimoine 2017D00072 « Points de raccordements mutualisés 2017 ».

Les études menées pour la création du Point de Présence Opérateur à Vesoul pour un montant de 8 389,11 € doivent être transférées sur l'élément de patrimoine 2016D00345 Point de Présence Opérateur – travaux 2016 »

Frais d'Insertion

La publication des marchés a donné lieu au paiement de frais d'insertion, qu'il convient à l'issue des procédures d'attribution des marchés et des travaux de reporter sur les éléments de patrimoine travaux.

C'est le cas des frais d'insertion pour le marché 2016-2003 – Mise en œuvre de solution WDM pour 90 € qu'il convient d'intégrer dans l'élément de patrimoine 2017D00211 Activation du réseau.

Ces opérations de transfert (études et insertions) se traduisent par les mouvements suivants :

- une dépense et recette d'investissement imputée (chapitre 041) pour une somme arrondie à 260 090 €.

Investissement	Chap.	Libellé chapitre	Budget principal H.S.N.	Total
Dépenses d'ordre	040	Opérations d'ordre budgétaires de transfert entre sections	0.00	0.00
	041	Opérations d'ordre budgétaires patrimoniales	260 090.00	260 090.00
		Dépenses d'ordre	260 090.00	260 090.00
Dépenses réelles	10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
	16	Emprunts et dettes assimilées	6 250 000.00	6 250 000.00
	20	Immobilisations incorporelles	2 065 000.00	2 065 000.00
	204	Subventions d'équipement versées	200 000.00	200 000.00
	21	Immobilisations corporelles	213 500.00	213 500.00
	23	Immobilisations en cours	15 745 980.00	15 745 980.00
	001	Solde d'exécution de la section d'investissement	0.00	0.00
	4581	Opérations sous mandat (dépenses)	120 000.00	120 000.00
	Dépenses réelles	24 594 480.00	24 594 480.00	
Total Dépenses d'investissement			24 854 570.00	24 854 570.00
Recettes d'ordre	021	Virement de la section de fonctionnement (recettes)	2 929 480.00	2 929 480.00
	040	Opérations d'ordre budgétaires de transfert entre sections	16 000.00	16 000.00
	041	Opérations d'ordre budgétaires patrimoniales	260 090.00	260 090.00
		Recettes d'ordre	3 205 570.00	3 205 570.00
Recettes réelles	10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
	13	Subventions d'investissement reçues	3 629 000.00	3 629 000.00
	16	Emprunts et dettes assimilées	17 900 000.00	17 900 000.00
	20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00
	23	Immobilisations en cours	0.00	0.00
	001	Solde d'exécution de la section d'investissement	0.00	0.00
	4581	Opérations sous mandat (dépenses)	0.00	0.00
	4582	Opérations sous mandat (recettes)	120 000.00	120 000.00
	Recettes réelles	21 649 000.00	21 649 000.00	
Total Recettes d'investissement			24 854 570.00	24 854 570.00

Fonctionnement	Chap.	Libellé chapitre	Budget principal H.S.N.	Total
Dépenses d'ordre	023	Virement à la section d'investissement	2 929 480.00	2 929 480.00
	042	Opérations d'ordre budgétaires de transfert entre sections	16 000.00	16 000.00
		Dépenses d'ordre	2 945 480.00	2 945 480.00
Dépenses réelles	65	Autres charges de gestion courante	588 520.00	588 520.00
	66	Charges financières	150 000.00	150 000.00
	67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00
	002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00
	011	Charges à caractère général	220 400.00	220 400.00
	012	Charges de personnel et frais assimilés	649 600.00	649 600.00
	Dépenses réelles	1 608 520.00	1 608 520.00	
Total Dépenses de fonctionnement			4 554 000.00	4 554 000.00
Recettes d'ordre		Recettes d'ordre	0.00	0.00
Recettes réelles	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	260 000.00	260 000.00
	74	Dotations, subventions et participations	4 290 000.00	4 290 000.00
	75	Autres produits de gestion courante	4 000.00	4 000.00
	77	Produits exceptionnels	0.00	0.00
	013	Atténuations de charges	0.00	0.00
	Recettes réelles	4 554 000.00	4 554 000.00	
Total Recettes de fonctionnement			4 554 000.00	4 554 000.00

	Budget principal H.S.N.	Total
Recettes de Gestion (A)	4 554 000	4 554 000
Dépenses de Gestion (B)	1 458 520	1 458 520
Épargne de gestion C = A - B	3 095 480	3 095 480
Charges financières	150 000	150 000
Produits financiers	0	0
Charges financières nettes (D)	150 000	150 000
Épargne brute E = C - D	2 945 480	2 945 480
Amortissement de la Dette (F)	250 000	250 000
Épargne nette G = E - F	2 695 480	2 695 480
Dépenses d'investissement	24 344 480	24 344 480
Financement de l'investissement	2 929 480	2 929 480
Solde m/ts ordre fonctionnement	16 000	16 000
Résultat comptable	2 929 480	0

Accusé de réception en préfecture
070-200004527-20180212 CS2018-02-12-03-
Date de transmission : 15/02/2018
Date de réception préfecture : 15/02/2018

ARRETE – SIGNATURES

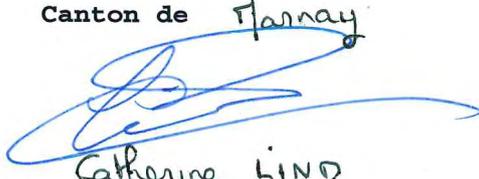
Syndicat Mixte
HAUTE-SAONE NUMERIQUE
Budget Principal- Budget Primitif 2018

Nombre de membres en exercice 37
 Nombre de membres présents..... 27
 Nombre de suffrages exprimés..... 27 + 6 pouvoirs
 VOTES : pour 33
 Contre..... 0
 Abstentions..... 0

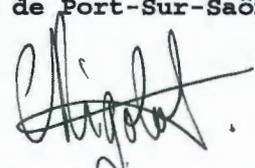
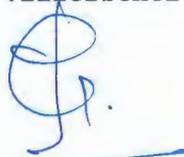
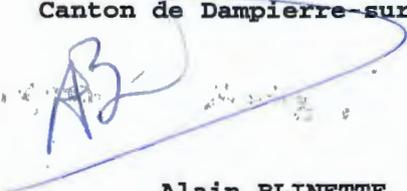
-Date de convocation : 30/01/2018

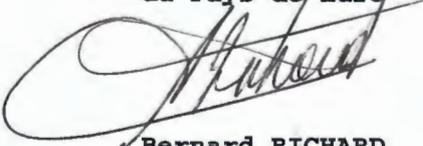
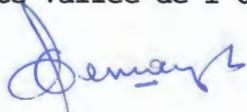
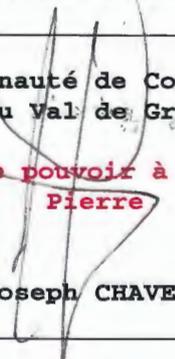
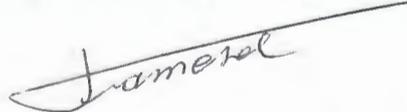
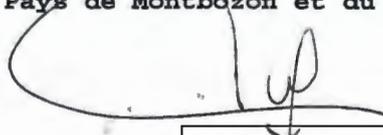
Présenté par le Président du Syndicat mixte
A Vesoul, le 12/02/2018
Délibéré par le Comité Syndical, réuni en session

Les membres du Collège Département

<p>Monsieur le Président du Syndicat Mixte HAUTE-SAONE NUMERICQUE</p>  <p>Yves KRATTINGER</p>	
<p>Canton de Gray</p> <p>Ré</p> <p>Absent-Donne pouvoir à JUIF Raoul</p>  <p>Serge TOULOT</p>	<p>Canton de Gray</p>  <p>Claudy CHAUVELOT-DUBAN</p>
<p>Canton de Héricourt 1</p>  <p>Marie-Claire FAIVRE</p>	<p>Canton de Héricourt 1</p>  <p>Jean-Jacques SOMBSTHAY</p>
<p>Canton de Tarnay</p>  <p>Catherine LING</p>	<p>Canton de Lure 1</p>  <p>Raul JUIF</p>

Accusé de réception en préfecture
070-200044527-20180212-CS2018-02-12-03-
DE
Date de télétransmission : 15/02/2018
Date de réception préfecture : 15/02/2018

<p>Canton de Lure 1</p> <p>Absent donne pouvoir à Sabrina FLEUROT</p> <p>Robert MORLOT</p>	<p>Canton de Marnay</p>  <p>Jean-Claude GAY</p>
<p>Canton de Port sur Saône</p> <p>Absent - Donne pouvoir à Jean- Claude GAY</p> <p>Jean-Paul MARIOT</p>	<p>Canton de Port-Sur-Saône</p>  <p>Christelle RIGOLOT</p>
<p>Canton de Villersexel</p>  <p>Gérard PELLETIER</p>	<p>Canton de Villersexel</p>  <p>Sabrina FLEUROT</p>
<p>Canton de Dampierre-sur-Salon</p>  <p>Alain BLINETTE</p>	<p>Canton de Dampierre-sur-Salon</p>  <p>Fabienne RICHARDOT</p>
<p>Canton de Vesoul 1</p> <p>Absent</p> <p>Thomas OUDOT</p>	<p>Canton de Scey-sur-Saône</p>  <p>Carmen FRIQUET</p>
<p>Canton de Scey-sur-Saône</p>  <p>Hervé PULICANI</p>	<p>Canton de Jussey</p>  <p>Corinne BONNARD</p>
<p>Canton de Jussey</p> <p>Donne pouvoir à BONNARD Corinne</p> <p>Olivier RIETMANN</p>	

<p>Communauté de Communes des Monts de Gy</p>  <p>Michel RENEVIER</p>	<p>Communauté de Communes des 4 Rivières</p>  <p>Jean-Pierre LOUVOT</p>
<p>Communauté de Communes du Pays Riolais</p>  <p>Serge GIRARD</p>	<p>Communauté de Communes de Rahin et Chérimont</p>  <p>Didier VILTET</p>
<p>Communauté de Communes du Pays de Lure</p>  <p>Bernard RICHARD</p>	<p>Communauté de Communes Haute Vallée de l'Ognon</p>  <p>René DEMANGE</p>
<p>Communauté de Communes du Val de Gray</p> <p>Absent donne pouvoir à LOUVOT Jean- Pierre</p>  <p>Joseph CHAVECA</p>	<p>Communauté de Communes des Hauts du Val de Saône</p>  <p>Loïc RACLOT</p>
<p>Communauté de Communes du Pays de Luxeuil</p> <p>Absent</p> <p>Didier HUA</p>	<p>Communauté de Communes du Pays de Chalindrey, de Vannier Amance, et de la Région de Bourbonne les Bains</p>  <p>Alexandre MULTON</p>
<p>Communauté de Communes du Pays de Villersexel</p>  <p>Absent donne pouvoir à RICHARD Bernard</p> <p>Christian BOYER</p>	<p>Communauté de Communes Des Combes</p>  <p>Jacky BAGUE</p>
<p>Communauté de Communes De la Haute-Comté</p>  <p>Jean-Claude TRAMESEL</p>	<p>Communauté de Communes Du Pays de Montbozon et du Chanois</p>  <p>Michel DEMANGE</p>

Accusé de réception en préfecture
070-200044527-20180212-CS2018-02-12-03-
DE
Date de télétransmission : 15/02/2018
Date de réception préfecture : 15/02/2018

<p>Communauté de Communes du Triangle Vert</p>  <p>Hervé EPLE</p>	<p>Communauté de Communes Terres de Saône</p> <p>Absent</p> <p>Eric MADIOT</p>
<p>Communauté de Communes du Val Marnaysien</p> <p>Absent</p> <p>Didier ROLLET</p>	

Certifié exécutoire par le Président du Syndicat mixte, compte tenu de la transmission en préfecture le

A Vesoul, le...../...../.....

Accusé de réception en préfecture
070-200044527-20180212-CS2018-02-12-03-
DE
Date de télétransmission : 15/02/2018
Date de réception préfecture : 15/02/2018